

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet à 18 h 04, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Yves CARPENTIER, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Laurence ESPINOSA, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Vincent FRÉARD, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Emmanuelle PY, Christian RAYOT, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU et Pierre VALLAT **membres titulaires**, Nathaël BOUILLOT, Jean-Luc PIANZI et Emmanuel CHAMAGNE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Catherine CLAYEUX, Caroline ERNST, Jean-Louis FLEURY, Peggy HOUDELAT-LECOMTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Fabrice PETITJEAN, Claudia RERAT, Frédéric ROUSSE, Kristina STOJANOVIC, Dominique TRÉLA, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER.

Avaient donné pouvoir : Isabelle COINTOT à Lounès ABDOUN-SONTOT, Jean-Louis FLEURY à Emmanuel CHAMAGNE, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Peggy HOUDELAT-LECOMTE à Hamid HAMLIL, Sandrine JANIAUD LARCHER à Christian RAYOT, Thierry MARCJAN à Nathaël BOUILLOT et Dominique TRÉLA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 22 juin 2026	Le 25 juin 2026	En exercice	50
		Présents	34
		Votants	41

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Anaïs MONNIER VON AESCH est désignée.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-06-25 – Désignation de représentants de la CCST à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Allan

Rapporteur : Christian RAYOT

*Vu l'article R212-31 du Code de l'environnement ;
 Vu l'arrêté préfectoral portant constitution de la CLE du SAGE Allan du 27 novembre 2012 ;
 Vu la décision inter préfectorale fixant la composition de la CLE ;*

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Allan voyait le mandat de ses membres arriver à expiration en 2027. En raison des élections municipales, la commission a voté le renouvellement anticipé de ses membres dès le printemps 2026.

Afin de tenir compte de l'évolution du paysage institutionnel et de préserver le rôle de parlement local de l'eau de la CLE, il convient d'associer pleinement l'échelon intercommunal, notamment compétent en matière de GEMAPI, d'eau et d'assainissement à sa composition.

Il est donc demandé de désigner des représentants des maires en accord avec le Président de l'EPCI, les élus ainsi désignés siégeront en leur double qualité de représentant des maires et de leur EPCI respectif.

Afin de nourrir les débats du parlement local de l'eau que représentent la CLE, il est suggéré de privilégier les élus ayant une délégation relative à l'eau.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de désigner Nicolas PETERLINI et Annick PRENAT représentants la Communauté de communes du Sud Territoire à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Allan.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.	Le Président, Christian RAYOT
Et publication ou notification le Le Président, Christian RAYOT	LUNDI 20 JUL. 2026